

## POURQUOI LA COP 21 NE MODIFIERA PAS LE CLIMAT

Sous le sigle COP 21 se cache la 21<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique que l'on appelle dans la langue d'Albion « CONFERENCE OF THE PARTIES OU COP ». Cette conférence se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 au Parc des Expositions de Paris-le-Bourget, à proximité du Musée de l'Air.

Ce lieu est particulièrement bien choisi car, comme le dit un ami allemand, dans cette COP 21 il sera beaucoup question de « warmer luft i.e. d'air chaud » puisque l'on parlera de réchauffement climatique mais en argot germanique warmer luft veut aussi dire pipeau (!).

François Hollande a choisi Laurent Fabius pour présider la COP 21. Auparavant, il avait fait de son missus dominici, Nicolas Hulot, un envoyé spécial puis un ambassadeur pour la protection de la planète et de Laurence Tubiana une ambassadrice de France et représentante spéciale de Laurent Fabius pour la COP 21. Par ailleurs, lorsqu'il s'est rendu à Manille pour parler des problèmes liés à la montée des eaux, en plus des deux ci-devant experts, il s'était adjoint les services de Marion Cotillard et de Mélanie Laurent dont la réputation en matière de transgression marine n'est plus à faire (sic).



*FIG.1 Dans l'avion présidentiel en route pour Manille on distingue à la droite de François Hollande : Laurent Fabius et Marion Cotillard et à sa gauche Ségolène Royal, Mélanie Laurent, X, Nicolas Hulot et Laurence Tubiana (de dos)*

La Convention Cadre des Nations Unies fut signée le 4 juin 1992 par 154 pays et les Anglo-Saxons l'appellent, dans leur langue, la « 1992 UN FRAMEWORK CONVENTION ON CLIMATE CHANGE » que l'on abrège en UNFCCC.

Selon les termes de cette convention, les parties signataires se sont engagées à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pour ne pas interférer avec le climat de la Terre. Elles ont également pris l'engagement de tenir une conférence annuelle dite « Conference of the Parties » abrégée en COP pour surveiller l'application de la UNFCCC. Elles se réunissent donc chaque année depuis 1995 en différents points du Globe.

Préalablement à la UNFCCC, s'est tenue à Stockholm du 5 au 16 juin 1972, la CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT HUMAIN (CNUEH) qui s'est penchée pour la première fois sur les questions écologiques. Dans la foulée, le Club de Rome a publié un rapport intitulé « Halte à la croissance » dont le député Rennais, Yves Cochet, l'un des fondateurs des Verts, s'est fait à l'époque le chantre tonitruant. Il est à noter que la Transition énergétique de Ségolène Royal, 33 ans plus tard, est une façon détournée d'arriver au même résultat.

Cette transition monte en épingle la croissance verte, comme si cette croissance était le levier idoine pour sortir de la crise économique dans laquelle nous nous enfonçons un peu plus chaque jour. Quand nos dirigeants comprendront leurs erreurs, après avoir quitté le pouvoir, peut-être conviendra-t-il de les traîner en justice pour non-assistance à pays en danger ?

Le Sommet de Stockholm a toutefois donné naissance au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), ajoutant ainsi un département de plus au « machin » que le Général aimait tant.

En outre, les parties à la Conférence de Stockholm ont convenu de se rencontrer tous les dix ans pour faire le point sur l'état de la Terre. A posteriori on a qualifié cette conférence de Sommet de la Terre. Le sommet suivant qui s'est tenu à Nairobi du 10 au 18 mai 1982 fut un cuisant échec ; La guerre froide et le peu d'intérêt manifesté par le Président américain, Ronald Reagan, qui avait fait de sa fille la déléguée des Etats Unis, en sont les premiers responsables.

De fait, on ne considère pas la Conférence de Nairobi comme un Sommet officiel. Par contre, la conférence de Rio de Janeiro, du 3 au 14 juin 1992, qui fut la troisième conférence, fut acclamée comme une réussite. Cette CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT, abrégée en CNUED (The UN CONFERENCE ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT) est plus connue sous le nom de **SOMMET DE LA TERRE, terme qui fut employé pour la première fois**. 170 pays y participaient dont 110 avaient envoyé leurs Chefs d'Etat ou de Gouvernement. Il y avait 2400 représentants de NGO et 17 000 délégués. Le Secrétaire Général de la Conférence était Maurice Strong, géologue canadien de bonne réputation et Secrétaire Général adjoint des Nations Unies. Quelque 2500 recommandations y furent adoptées **dont la plupart ne furent jamais mises en œuvre**. Par contre, elle a donné le coup d'envoi au programme de lutte mondiale contre les changements climatiques, tout au moins sur le papier.

Il fut également décidé de tenir un Sommet de la Terre tous les dix ans dans le but de définir les moyens de stimuler le développement durable au niveau mondial. Ce fut donc Nairobi en 1982 dont nous venons de parler, puis Rio de Janeiro qui fait l'objet du paragraphe précédent et Johannesburg (26 août au 4 septembre 2002) qui fut officiellement appelé « Sommet mondial sur le développement durable », dont le fait le plus marquant, à nos yeux mais qui semble avoir échappé aux 100 Chefs d'Etat et 40 000 délégués présents, **fut de démontrer**

**que la guerre contre le terrorisme n'était pas l'unique problème mondial du moment**, laissant ainsi la porte ouverte à tous les mouvements contestataires de la planète et, par voie de conséquence, donnant naissance à tous ces migrants qui, aujourd'hui, rêvent d'atteindre le paradis européen dont **certains risquent un jour de faire un enfer**.

Enfin le dernier sommet de la Terre s'est encore une fois tenu à Rio de Janeiro du 20 au 22 juin 2012. Connu sous le nom de « Rio + 20 », il a lancé la CONVENTION-CADRE des NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (CCNUCC) dont les pays signataires se rencontrent annuellement depuis 1995 mais ce n'était pas son objectif principal. Pourtant un comité préparatoire (Prep-Com-1) s'était tenu à New York du 17 au 19 mai 2010, suivi d'un second au même endroit les 7 et 8 mars 2011 et d'un troisième à Rio de Janeiro du 13 au 15 juin 2012 sans résultat concluant. Alors que RIO + 20 devait porter sur « l'économie verte » et « le cadre institutionnel du développement durable » de nombreuses divergences se sont fait jour et finalement ce Sommet a simplement mis au point un modus vivendi définissant seulement les objectifs du développement durable (ODD), parmi lesquels figure la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer dite Convention de Montego Bay qui a vu le jour en 1982 et que la France n'a ratifiée qu'en 1996 alors qu'elle lui est bénéfique.

L'entrée en vigueur d'un traité international demande plusieurs années. Après l'avoir signé il faut ensuite le ratifier. Les pays signataires organisent chaque année, des conférences dites COP, comme nous l'avons vu plus haut, pour en surveiller l'application et avant chaque conférence se tient une ou plusieurs réunions préparatoires appelées SBSTTA (Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques) au cours desquelles sont négociés, à l'échelon gouvernemental, les détails techniques du dit-traité.

La COP 20 qui s'est tenue à Lima du 1 au 12 décembre 2014 et qui a réuni 190 délégations, a ouvert la voie à la COP 21 en posant les grandes lignes d'un pacte pour limiter le réchauffement climatique à 2° Celsius. Selon le cinquième rapport que le GIEC a rendu public en octobre 2014 et dont nous parlerons ci-après en plus amples détails, pour atteindre cet objectif il faudra se détourner des ressources fossiles et augmenter d'une manière considérable les investissements dans les énergies non polluantes d'ici à 2 050, ce qui est loin d'être acquis.

Au préalable et pour préparer cette COP 20, quelque 125 Chefs d'Etat et de gouvernement s'étaient réunis à New York, les 23 et 24 septembre 2014, pour se pencher au chevet du climat de la planète et mettre en forme le Fonds Vert pour le Climat (FVC), dont la création avait été décidée lors de la Rencontre des Parties N°5 (CMP 5) qui s'est tenue en même temps que la COP 15, en 2009, à Copenhague. Le FVC est censé mobiliser quelque 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour aider les pays les plus vulnérables à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> et à s'adapter aux effets du réchauffement. Pour tout dire, ce n'est pas une bagatelle !

Héla Cheikrouhou, la directrice du Fonds Vert pour le Climat a confié à l'époque que la cagnotte du Fonds était pratiquement vide. À l'issue de la réunion de New York, l'Allemagne a annoncé qu'elle allait abonder 1 milliard de dollars et la Norvège s'est engagée à racler ses fonds de tiroir. Mis en place avec beaucoup de difficultés par l'ONU, le fonds est devenu effectif à la suite de la signature, d'un accord avec le Japon, le 21 mai 2015, lequel pays s'est engagé à débloquer les 1,5 mds\$ promis. A cette date, en effet, 9,35 mds\$ de promesses d'investissements avaient été faites par une trentaine de gouvernements mais pour commencer à investir dans des projets bas carbone, le fonds se devait d'obtenir au moins la moitié de cette somme.

L'accord avec le Japon a permis de « dégeler » si l'on peut dire quelque 5,5 mds\$, soit plus que le minimum imposé. Les Américains de leur côté ont promis d'investir 3 mds\$ mais l'Administration démocrate a bien du mal à obtenir l'accord du Congrès républicain, malgré les efforts déployés par le Président Obama.

En même temps que la COP 21 se tiendra donc au Bourget la onzième « Rencontre des Parties (11th session of the Meeting of the Parties dite CMP 11) » pour surveiller l'application du Protocole de Kyoto. Le Protocole de Kyoto fut adopté avec beaucoup de difficultés par les 184 Etats signataires sur les 193 Etats participants, tous membres de l'ONU, le 11 décembre 1997, lors de la COP 3, mais il n'est entré en vigueur que le 16 février 2005, car il a fallu attendre quatre-vingt-dix jours après la date à laquelle au moins 55 parties à la Convention avaient déposé leurs instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'accession. Il se divise en deux périodes, la première qui allait de 2005 à 2012 et la seconde qui va de 2012 à 2020 lorsqu'il deviendra caduc. Notons qu'au 31 décembre 2014 le nombre de puissances signataires était passé à 196.

Le Protocole de Kyoto est un accord international qui visait, entre 2008 et 2012, à réduire l'émission de six gaz à effet de serre de 5 % par rapport à leur niveau de 1990, à savoir : le dioxyde de carbone encore appelé gaz carbonique (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et trois substituts des chlorofluorocarbones voisins de l'heptochlorofluoropropane cher à Monsieur Montebourg qui, lorsqu'il était aux affaires, suggérait de l'utiliser à la place de l'eau pour stimuler la roche-mère.

**Il va sans dire que cet objectif n'a toujours pas été atteint et ne le sera sans doute jamais.** Tout ce qui précède laisse augurer défavorablement des résultats de la COP 21 mais peut-être faisons-nous erreur.

Nous avons beaucoup insisté sur les acronymes et sur l'équivalence anglaise des termes français car durant la COP 21 les médias parleront à l'envi de COP, d'UNFCCC, de CPM, de CCNUC, de FVC alors que nous sommes en France où le français de Voltaire, qui vaut bien l'anglais de Shakespeare, est toujours la langue vernaculaire, que l'on sache, en attendant le jour redouté, où il risquera d'être supplanté par le langage des pays du **Printemps** fleuri !

Le Président Hollande compte beaucoup sur le succès de la COP 21 pour redorer son blason. Le succès ? Ce serait un accord international sur le climat visant à limiter l'augmentation de la température ambiante à 2° Celsius d'ici la fin du présent siècle. Tous les pays du globe et non plus seulement les pays développés devront s'engager à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) à partir de 2020, c'est-à-dire à l'échéance du protocole de Kyoto.

Dans un discours prononcé le 23 avril 2015, le Premier ministre Canadien, Stephen Harper, est venu au secours du Chef de l'Etat en annonçant qu'à partir du mois de mai le Canada réduirait ses émissions de Gaz à Effet de Serre de 17 % en 2020 par rapport à leur niveau de 2005 mais pour l'instant elles continuent d'augmenter.

Donc 195 Chefs d'Etat sont attendus au Bourget, voire 196 si l'on ajoute l'Union Européenne (mais est-ce bien un Etat ?), auxquels viendront se joindre une cinquantaine de milliers de délégués et quelque 3 000 journalistes ! Suivez notre conseil : n'empruntez pas l'Autoroute A1 pour aller à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle entre le 30 novembre et le 11-12 décembre 2015.

Laurent Fabius a estimé à 165 millions d'euros le coût de la COP 21 mais nous craignons que le montant final n'atteigne facilement le double. Il a fait appel à des mécènes dont il a présenté une liste provisoire le 27 mai dernier au Quai d'Orsay. Parmi ceux-ci, nous relevons les noms d'EDF, ERDF, AIR FRANCE... etc. sociétés dont nous sommes tous plus ou moins actionnaires, à notre corps défendant, par le biais de nos impôts. Ce mécénat devrait supporter 20 % du coût de la COP 21.

Le but de cette conférence est donc d'obtenir un accord universel contraignant sur le climat qui engagera tous les pays du monde et qui, rappelons-le, limitera les émissions de gaz à effet de serre de manière à empêcher que la température mondiale n'augmente de plus de 2°C d'ici la fin du siècle. À notre avis, il s'agit d'un vœu pieux et **la COP 21 se terminera vraisemblablement aux oubliettes**, comme l'écotaxe, laquelle, a déjà coûté 800 millions d'euros aux Français sans que personne ne dise mot.

Les causes de cette crise climatique ont été incertaines jusqu'en 1995, date à laquelle un groupe de climatologues (sic) appelé « Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) », connu en français sous le nom de GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernementaux sur l'Évolution du Climat), présentait en fanfare, manière inhabituelle pour la science, les résultats de ses études et concluait qu'il avait détecté « une influence humaine discernable sur le climat de la planète (!) ». Vous noterez que le phrasé anglais ne parle pas d'experts !

Le GIEC est un organisme intergouvernemental ouvert à tous les pays membres des Nations Unies, qui a été créé en novembre 1988 à la demande du G7 de l'époque, sous la pression du Président Ronald Reagan et de Marguerite Thatcher, Premier ministre du Royaume Uni, afin d'empêcher une agence de l'ONU soupçonnée de militantisme écologique de mettre la main sur l'expertise climatique, comme tente de le faire de nos jours Ségolène Royal.

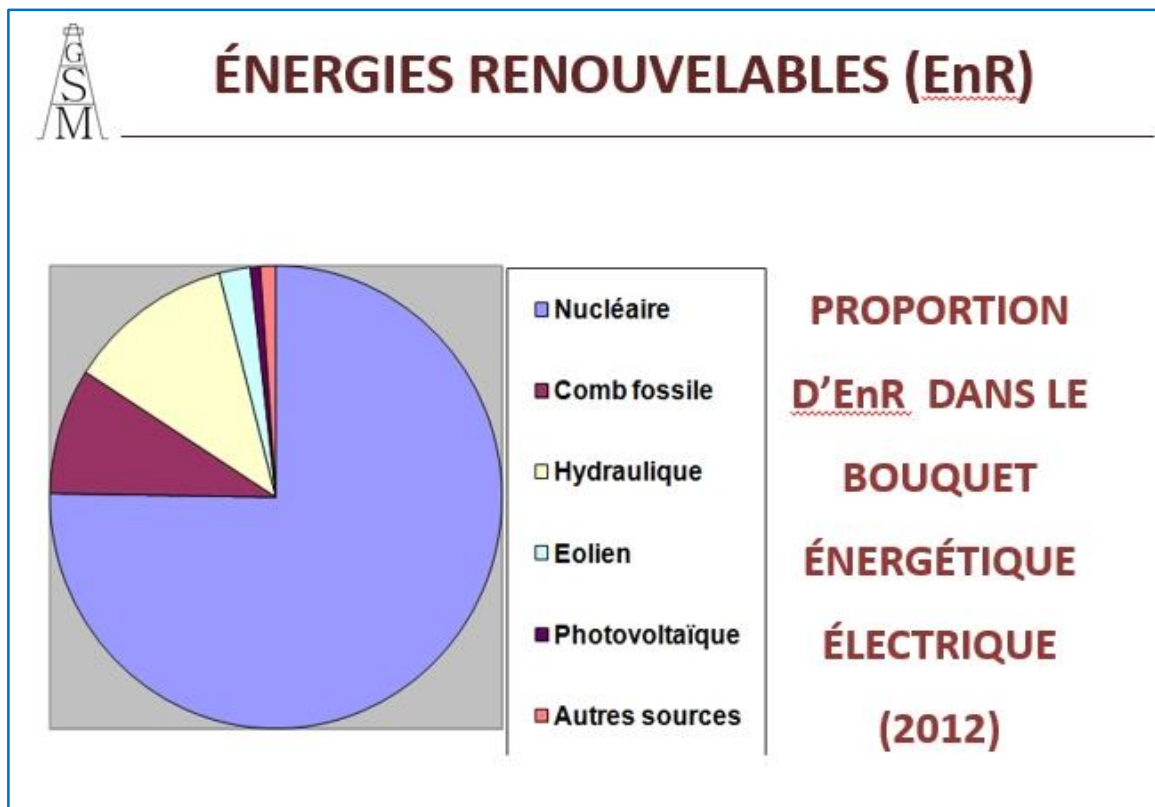
Le GIEC fut dirigé de 1988 à 1997 par Bert Bolin, météorologue suédois, l'un des trois membres fondateurs avec le britannique John T. Houghton et le ci-devant Géologue canadien Maurice Strong qui, faisant fi de sa bonne réputation, se terre en Chine depuis plus de dix ans après avoir détourné des sommes importantes dans le cadre du programme des Nations Unies « Pétrole contre nourriture » mis en place à la suite de la guerre du Golfe. Robert Watson en prit ensuite la direction de 1997 à mai 2002 et fut remplacé par le Dr. Rajendra K. Pachauri, un Ingénieur ferroviaire, économiste et poète indien qui en assura la direction de 2002 à 2014. Accusé de harcèlement sexuel vis-à-vis de ses subordonnées, il fut contraint à la démission en 2014. Après un intérim assuré par Ismail El Gizouli, un nouveau président a été élu, le Sud-coréen Hoesung Lee, un spécialiste de l'économie du climat, de l'énergie et de développement durable, qui était déjà l'un des trois vice-présidents du Giec.

Le GIEC n'est pas un organisme de recherche et la tâche des 2 500 bénévoles qu'il emploie dont 20 % seulement sont des climatologues consiste à synthétiser des travaux sur le climat menés dans les laboratoires du monde entier. **Le grand travers du GIEC est qu'il postule dès le départ que le réchauffement climatique est surtout causé par l'homme.** Dans son 5<sup>ème</sup> rapport, un gros pavé de 5 000 pages, qu'il a publié en 2014 on trouve tout et son contraire, ce qui est parfaitement normal puisqu'il ne fait qu'exprimer les opinions qui prévalaient à l'époque et ses conclusions, pour ce qui nous concerne, sont entachées d'erreurs et risquent fort de faire capoter la COP 21. En effet, ce rapport préconise de se détourner des ressources fossiles comme nous l'avons dit plus haut, et de quadrupler les investissements dans les énergies non polluantes (renouvelables et intermittentes) d'ici à 2 050 !

Ceci veut dire qu'il faudrait laisser dans le sol les deux tiers des ressources d'hydrocarbures fossiles et de charbon connues, ce que confirme l'Agence internationale de l'énergie (AIE), pour parvenir à maintenir l'augmentation présumée de la température de la planète à 2°C.

A titre d'information, la figure 2 ci-dessous représente le bouquet énergétique de la France en 2012 lequel n'a guère changé depuis.

En 2050, le bouquet énergétique de la plupart des pays européens contiendra encore 75 % de combustibles fossiles (nucléaire inclus), alors que les énergies renouvelables ne devraient croître que de quelques pour cent seulement.



*FIG.2 Bouquet (Mix) énergétique de la France en 2012 d'après les chiffres publiés par le MEDDE*

L'ampleur des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui augmentent de 2,2 % l'an nous entraînerait d'après le GIEC à des hausses de température allant de 3,6 à 4,8°C à la fin du siècle. Il est vain de vouloir combattre ce réchauffement car c'est sans compter sur le fait que l'eau terrestre entre pour 60 % dans la composition de ces gaz, comme il est indiqué sur la figure 3 ci-dessous, d'autant que nous ne pouvons rien contre elle, même en ouvrant nos parapluies. De plus, c'est ne pas tenir compte de l'opposition des pays producteurs et des sociétés productrices de ces ressources fossiles qui défendront leur part du gâteau.

De nos jours les êtres humains et les animaux vivent sous des latitudes dans lesquelles les températures varient de + 50°C (Afrique subsaharienne et contrées similaires) à - 50°C (Régions polaires) et nous ne pensons pas qu'une augmentation de l'ordre de 2 à 4°C leur posera le moindre problème : la faune et la flore s'adapteront comme elles l'ont fait dans le passé.

La plupart des thèses en vigueur ne tiennent aucun compte des réalités et nous attendions avec impatience de connaître les engagements qu'allaient prendre les États lors du nouveau rendez-vous de « négociations intermédiaires » qui s'est tenu à Bonn du 1 au 11 juin 2015.

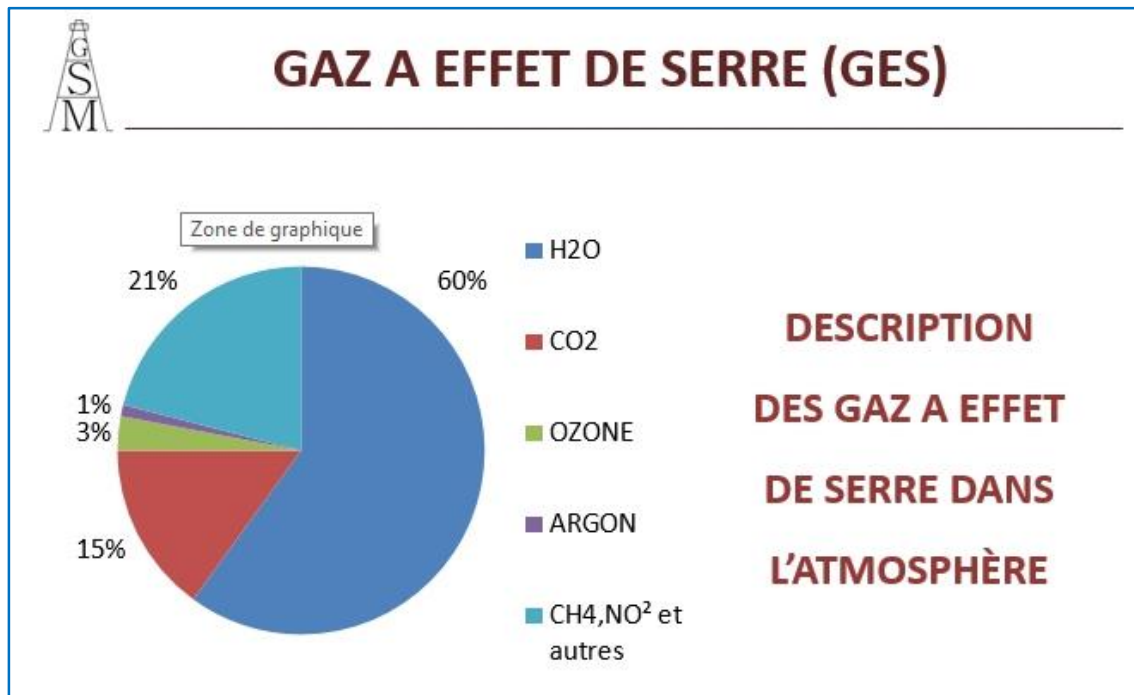


FIG.3 L'eau terrestre et les nuages constituent le principal gaz à « effet de serre »

Après une **semaine infructueuse**, les parties ont finalement opté pour la rédaction d'un nouveau texte, plus simple, où les grands enjeux seront mieux définis, qui a été à nouveau débattu à la fin du mois d'Août 2015 et redébattu depuis sans beaucoup de résultats.

À deux mois de la Conférence de Paris, plusieurs pays n'ont toujours pas annoncé leur objectif de réduction de gaz à effet de serre (GES) pour l'après 2020. Ils devaient le faire comminatoirement avant le 31 mars 2015 mais seule l'Union européenne a fait savoir à cette date qu'elle baisserait de 40 % ses émissions de GES en 2030 par rapport à 1990. Toutefois, au cours des mois suivants de nombreux pays membres de la Convention de l'ONU sur le climat ont fait connaître leur engagement, quelques-uns avec un certain flou.

La Terre est une vieille fille âgée, d'après les experts de 4,57 milliards d'années. Quant à l'Univers, depuis le Big Bang qui lui a donné naissance, son âge se situerait à environ 13 798 milliards d'années à 37 millions d'années près. L'âge de la Terre est longtemps demeuré une énigme. C.C. Patterson fut le premier, en 1956, à avancer un âge de 4,55 milliards d'années avec une précision de plus ou moins 0,07 milliard d'années. Par la suite, l'étude de nombreuses météorites dont la fameuse Canyon Diablo tombée en Arizona et les échantillons ramenés de la surface de la Lune par les premiers astronautes lunaires le situèrent entre 4,54 et 4,57 milliards d'années. Pendant tout ce temps elle a connu de **nombreuses vicissitudes** et **d'énormes bouleversements** (L'Everest culmine à plus de 8 000 m et les fosses marines de l'Océan Pacifique dépassent 10 000 m de profondeur), bouleversements accompagnés de



variations de températures qui sont sans commune mesure avec celles dont on parle aujourd'hui. Géologues et Paléontologues sont là pour l'attester.

**ET POURTANT NOTRE PLANÈTE A SURVÉCU, ELLE TOURNE ET CONTINUERA DE TOURNER malgré l'assistance (sic) non sollicitée de François Hollande, Ségolène Royal, Laurent Fabius, Nicolas Hulot, Laurence Tubiana, Marion Cotillard et Mélanie Laurent.**

Il y a 750 millions d'années, elle disparaissait sous les glaces qui s'étendaient alors des pôles jusqu'à l'équateur. Les spécialistes parlent de la glaciation de Varanger, la seconde des cinq périodes de glaciation connues à ce jour. Pour ne pas être en reste, les géologues ont créé l'étage Varangien pour désigner la période du Néoproterozoïque qui va de 850 à 635 millions d'années avant notre ère.....à quelques jours près (!).

Faire reposer le changement climatique uniquement sur les épaules humaines, comme le voudrait le GIEC, c'est ignorer délibérément les variations climatiques naturelles de la Terre au premier rang desquelles nous trouvons les **cycles climatiques de Milankovitch**. Déjà, en l'an 1620 Sir Francis Bacon fut le premier savant à avoir soupçonné l'existence de cycles climatiques mais c'est en 1941 que le météorologue serbe, Milutin Milankovitch, se pencha sur les variations des paramètres orbitaux de la Terre et établit que dans l'étude du climat terrestre on pouvait distinguer deux périodes qui se répètent à intervalles plus ou moins réguliers : Une période glaciaire dont la durée, bien que variable, tourne autour de 100 000 ans et une période interglaciaire qui dure environ 10 000 ans mais peut durer beaucoup plus.

Mais l'époque n'était guère favorable aux discussions byzantines sur le bien-fondé de cette théorie et la guerre de 1940-1946 fit passer à la trappe la théorie des cycles de Milankovitch. Ce n'est qu'une trentaine d'années plus tard que des carottes glaciaires prélevées à la station Vostok dans l'Antarctique jetèrent un nouvel éclairage sur les variations climatiques des derniers 800 000 ans, confirmant ainsi les cycles dont Milankovitch avait eu la prescience et que le mathématicien et astronome belge André Berger reprit et consolida en 1988.

Il y a 21 000 ans la calotte glaciaire arctique recouvrait tout le nord de l'Europe (Angleterre, Allemagne, Scandinavie) ainsi que l'Amérique du Nord (USA et Canada). Nous sommes sortis de la dernière période glaciaire, la glaciation de Würm qui date de la fin de l'ère quaternaire, il y a 10 000 à 12 000 ans, et nous sommes entrés alors dans un cycle de réchauffement interglaciaire dans lequel nous nous trouvons actuellement. L'étude des carottes de glace ci-dessus indique que ces intermèdes interglaciaires pouvaient durer de 10 000 à 30 000 ans et que les températures qui régnaient alors étaient semblables à celles que nous connaissons aujourd'hui. Par contre les intermèdes glaciaires duraient plus longtemps, entre 70 000 et 100 000 ans et les températures étaient plus froides.

Parler de dérèglement climatique et vouloir en faire la grande cause nationale 2015 comme le préconise le chef du gouvernement n'a aucun sens. Le climat de la Terre obéit à des règles dont certaines nous échappent mais il est réglé. Vers 1810, Saint Simon rapporte dans ses mémoires qu'au début du 18<sup>ème</sup> siècle, en 1709, le pain gelait sur la table au fur et à mesure qu'on le mangeait tandis qu'à Versailles, à la Cour de Louis XIV, le vin gelait à table dans les verres. Les grands froids se sont poursuivis jusqu'en 1715 puis ils ont décré jusque'à 1860 (voir Emile Zola) et se sont de nouveau timidement manifestés durant la deuxième guerre mondiale sans jamais connaître l'ampleur de ceux du petit âge glaciaire (1645-1715).



Avant 1645, le Monde a connu des périodes plus chaudes de l'an 900 à 1300 puis plus froides de 1460 à 1550 et la NASA **prédit une nouvelle période de grands froids avant la fin du 21<sup>ème</sup> siècle**. Elle vient juste d'affirmer que l'hiver 2015 sera très anormal à cause de la grande force inhabituelle d'El Nino.

Pat Brekke, conseiller du Centre Spatial Norvégien, pense qu'il faut attendre encore 10 ou 15 ans, voire davantage, pour mieux déterminer si le réchauffement climatique du siècle dernier doit être attribué au CO<sub>2</sub> « humain » (on parle alors de causes anthropiques) ou à des variations naturelles. Toutefois aux Etats Unis, en 2012, d'après l'EIA (Energy Information Agency) les émissions de CO<sub>2</sub> ont baissé de plus de 800 millions de tonnes, suite au remplacement dans les centrales électriques du charbon par le gaz de schiste obtenu grâce au fracking tant décrié en France. Ces émissions ont atteint leur niveau le plus bas depuis une vingtaine d'années malgré la venue sur le marché de 57 millions de nouveaux consommateurs. Les milieux écologistes américains affirment que les énergies renouvelables sont la cause de cette diminution mais les chiffres le démentent. D'après [www.skyfall.fr](http://www.skyfall.fr) et David Victor de l'Université de Californie à San Diego, sur les 40 à 50 millions de tonnes de réduction annuelle, les 30 000 éoliennes installées aux USA seraient responsables d'un dixième environ, soit 4 à 5 millions de tonnes, les biocarburants de 10 millions et le photovoltaïque de 3 millions.

Notons que dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques le terme « changements » désigne uniquement les changements anthropiques. Pour décrire les changements d'origine naturelle elle utilise le terme de « variabilité climatique ».

La Terre est l'une des huit planètes du Système solaire et comme ses sœurs voisines dans le harem du Dieu Râ, elle dépend énormément, nous dirons même exclusivement des humeurs de ce dernier. Au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, le soleil a émis des niveaux d'énergie élevés mais depuis 1997 il a réduit son activité ce qui fait craindre des étés froids et des hivers assez rudes, provoquant un raccourcissement de la période des cultures agricoles. D'après les experts, la production solaire traverse des cycles de 11 ans avec un grand nombre de taches solaires au moment des pics de production. Depuis le début du 21<sup>ème</sup> siècle, les taches solaires paraissent diminuer et, d'après la NASA et l'Université d'Arizona qui se basent sur des mesures du champ magnétique à plus de 220 000 km sous la surface du soleil, le prochain pic solaire attendu en 2022 (cycle 25) sera encore beaucoup plus faible et, nous citons, (<http://www.wikistrike.com/article-oubliez-le-rechauffement-climatique>) « il y a 92 % de chance (ou de malchance) pour que non seulement le cycle 25 mais ceux qui le suivront soient aussi faibles, ou plus faibles que ceux de la période du **Minimum de Dalton**, entre 1790 et 1830, au cours duquel, d'après le météorologue John Dalton, les températures moyennes en Europe ont chuté de 2°C ». La NASA affirme même que la baisse de l'énergie solaire pourrait rivaliser avec le « **Minimum de Maunder** », entre 1645 et 1715 quand, d'après l'astronome Edward Maunder, au moment le plus froid du petit âge glaciaire, on allait danser sur la Tamise gelée et patiner sur les canaux gelés de Hollande comme l'a peint Breughel l'ancien. François Hollande devrait en avoir froid dans le dos.

Les variations du climat terrestre sont assez mal connues et dépendent d'une multitude de facteurs dont certains nous échappent. Il nous faut admettre que, malgré toute notre science,

le climat de la planète est déterminé, avant tout, par des facteurs astronomiques que nous ne maîtrisons pas. Mais disons une fois de plus que le soleil semble être le facteur principal sinon le seul en jeu.

L'orbite de la Terre autour du soleil n'est pas circulaire mais très légèrement elliptique pour plusieurs raisons dans le détail desquelles nous n'entrerons pas. C'est la première cause de variation : on parle **d'excentricité** et plus elle est grande plus les saisons sont contrastées (hivers rigoureux et étés chauds et inversement). La périodicité de cette variation est de l'ordre de 400 000 ans. Vient ensuite l'inclinaison de l'axe de rotation de la Terre par rapport au plan de son orbite. Cette inclinaison est la cause de l'existence des saisons. On parle **d'obliquité**, laquelle varie de 21°5 à 24°5 selon un cycle de 41 000 ans. Le troisième facteur qui contredit Ségolène Royale est la « **précession** » de l'axe de rotation de la Terre. Ce terme barbare signifie que cet axe n'est pas fixe mais décrit un cône de 44 à 49° sur la voûte céleste, provoquant la migration de la position des solstices et des équinoxes. Sa périodicité varie de 19 000 à 23 000 ans, et entraîne l'inversion des saisons. C'est en 2015 que l'axe de rotation de la Terre atteindra son meilleur alignement avec l'Étoile polaire puis s'en éloignera ensuite, **annonçant une longue période de refroidissement (?)**.

Pour l'hémisphère nord dans lequel nous nous trouvons, les solstices d'été vont dorénavant se produire à des distances de plus en plus éloignées du soleil provoquant des étés de plus en plus frais et des hivers de plus en plus rudes pendant les prochains 12 000 à 100 000 ans durant lesquels les rayons solaires seront de plus en plus rasants en été, mais nous ne serons probablement pas là pour le voir.

Avant d'arriver à notre conclusion, nous allons faire le point sur l'état de nos connaissances, pas seulement les nôtres qui sont modestes car nous sommes comme le GIEC et synthétisons surtout des articles glanés dans la presse technique :

- En mars 2013, la Global Warming Policy Foundation (GWPF), sous la plume du Dr. David Whitehouse constatait qu'il n'y avait pas eu d'augmentation significative des températures globales annuelles de la Terre depuis 1997 tandis que la teneur en gaz carbonique de l'atmosphère terrestre progressait dans le même temps de 370 à 390 ppm.

Ceci corrobore les données publiées en janvier 2012 par « l'office météorologique et l'unité de recherche climatique » de l'Université d'East Anglia, basées sur la lecture de plus de 30 000 stations de mesure.

- D'après l'Université de Washington, au 21 septembre 2014, le volume de la banquise Antarctique avait presque doublé par rapport à son minimum estival évalué en 2012, nonobstant le fait que depuis bientôt deux siècles l'avènement de l'ère industrielle avait contribué à rejeter dans l'atmosphère des millions de tonnes de gaz carbonique par suite de la combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz et, tout récemment, gaz de schiste).

L'Europe émet 11 % du CO<sub>2</sub> émis par l'ensemble de la planète et la France n'en émet que 1 %. Vouloir réduire de 20 % notre quote-part d'émission comme le veut Ségolène Royale, représentera 0,2 % du CO<sub>2</sub> mondial mais coûtera très cher aux contribuables français en termes de pertes d'emplois et de niveau de vie des ménages.

- En 2014, le Woods Hole Oceanographic Institute du Massachusetts a utilisé un robot sous marin pour mesurer l'épaisseur de la banquise Antarctique, sous la conduite de Ted Maksym, un océanographe de renom et l'a trouvée plus épaisse qu'on ne l'avait pensé au cours des 20 dernières années.
- Le Dr. Benny Peiser, directeur du Global Warming Policy Forum (GWPF), fondation qui s'intéresse au réchauffement climatique, a constaté que la calotte polaire Antarctique grandissait en 2014 contrairement aux pronostics des adeptes du réchauffement climatique. Il estime par ailleurs que si aucun signe de réchauffement climatique n'est visible d'ici la fin 2015 cela veut dire que tous les modèles climatiques avancés jusqu'ici par les milieux scientifiques favorables au réchauffement sont faux. Or nous sommes presque au terme de l'année 2015 et l'été s'avère être plutôt frais.
- Le satellite CryoSat-2 de l'Agence Spatiale européenne lancé le 8 avril 2010 à bord d'une fusée Dniepr depuis le cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan, mesure le volume des banquises polaires depuis une orbite située à 700 km. Dans l'Arctique, la banquise issue de la calotte glaciaire et les glaces flottantes atteignent leur volume maximum en Mars et ce volume varie considérablement d'une année à l'autre. De 17 000 km<sup>3</sup> en 2004, il n'était plus que de 4 275 km<sup>3</sup> en 2011 pour remonter à 6 000 km<sup>3</sup> en 2012, 10 900 km<sup>3</sup> en 2013 et seulement 10 200 km<sup>3</sup> à l'automne 2014.
- Quant à la population des ours polaires, elle se porte plutôt bien. Estimée à 20 000 - 25 000 individus, elle serait en réalité, d'après le Global Warming Policy Fund, de 27 000 à 32 000 au dernier trimestre 2014 et a été multipliée par 3 depuis 1950.

Il résulte de ce qui précède que le catastrophisme qui prévaut à tous les niveaux dans les cercles proches du pouvoir n'est pas justifié. Le climat de la planète ne nous grillera pas comme des sardines quoi qu'en dise le Grand Maître du Temple solaire : Laurent Fabius.

En 1992, concomitamment avec le protocole de Kyoto fut lancé par 4 000 scientifiques de 106 pays dont 72 prix Nobel, l'Appel de Heidelberg mettant en garde les gouvernements contre « des arguments pseudo-scientifiques ou des données fausses et non pertinentes ». Cet appel ne fut pas entendu.

En 1998, Raymond Bradley, Malcom Hughes et Michael Mann ont publié dans la revue Nature une étude sur les variations de la température moyenne de l'hémisphère nord au cours des 1 000 dernières années. C'est la célèbre courbe « en crosse de hockey » qui devint le symbole caractéristique du dérèglement climatique du 20<sup>ème</sup> siècle pour le GIEC et que

l'on retrouve dans tous ses rapports ainsi que dans le film de l'ex Vice-président américain, Al Gore « Une Vérité qui dérange ».

Il s'est avéré par la suite que lors de son élaboration cette courbe avait été biaisée de manière inacceptable. C'est ce qu'ont démontré en 2003 les travaux de Stephen McIntyre et Ross McKittrick.

L'énergie est l'épine dorsale de notre société. Elle la fait vivre et constitue le moteur principal de notre économie. La Terre reçoit une grande quantité d'énergie du soleil dont une partie chauffe le sol lequel réémet un rayonnement dans le domaine de l'infrarouge. Une partie de ce rayonnement est absorbée par des gaz de l'atmosphère terrestre dont les principaux sont la vapeur d'eau, le gaz carbonique et le méthane créant ainsi un « effet de serre » que le GIEC a renommé « forçage radiatif ».

Ce forçage radiatif naturel est indispensable au maintien de la vie sur Terre car sans lui la température de notre planète ne dépasserait pas  $-15^{\circ}\text{C}$  au lieu des  $18^{\circ}\text{C}$  ambiants lesquels nécessitent donc un apport de  $33^{\circ}\text{C}$ . Des études récentes ont montré que **seuls 2 à 5 % du  $\text{CO}_2$  de l'atmosphère participent au forçage radiatif et l'augmentation du taux de  $\text{CO}_2$  dans l'atmosphère terrestre n'a donc aucun effet sur lui.** Dans le jargon des écologistes nous affirmons que l'augmentation du taux de  $\text{CO}_2$  dans l'atmosphère terrestre n'a aucun effet sur le soi-disant effet de serre.

Les Géologues vous diront qu'au début de l'ère primaire, à la fin de l'Ordovicien il y a 450 millions d'années, quand le climat était très froid, la teneur en  $\text{CO}_2$  était 25 fois plus élevée qu'elle n'est aujourd'hui. Sur les 400 ppm (0,04 %) de  $\text{CO}_2$  de l'atmosphère terrestre actuelle, les activités humaines (dites activités anthropiques) n'entrent que pour 20 ppm soit 5 %.

**Dans ces conditions il est inconcevable que ces activités puissent avoir une quelconque incidence sur « l'effet de serre », donc sur le climat. Cette affirmation a une importance capitale car pour le grand public le carbone est devenu l'ennemi n°1 alors qu'il n'a qu'un rôle très secondaire dans le climat mais que ce rôle est bénéfique car le  $\text{CO}_2$  est l'aliment indispensable des végétaux et, par conséquent, des humains et des animaux herbivores. Que sa teneur baisse au-dessous de 200 ppm et la vie végétale meurt et l'homme avec elle.**

**Cette affirmation va à l'encontre de ce font nos gouvernants en voulant encadrer les émissions de carbone, pour les réduire, au moyen d'un système de plafonnement et d'échanges de droits d'émission de gaz à « effet de serre », source d'abus, de fraudes et d'arnaques diverses, ou en créant une taxe carbone sous le fallacieux prétexte que c'est la seule manière de lutter contre le changement climatique.**

**Vouloir s'ingénier à produire une énergie bas carbone ou renoncer à investir dans les hydrocarbures fossiles, le charbon ou la surgénération à uranium appauvri ou à thorium, comme veulent le faire, entre autres, les Rockefellers, le Groupe AXA et le Fonds Souverain Norvégien n'a aucun sens.**

**Des sommes très importantes vont être investies en pure perte pour lutter contre le réchauffement climatique soi-disant d'origine humaine, les « gaz à effet de serre », le gaz carbonique, bref contre un péril qui n'en est pas un puisque nous sommes confrontés à des variations naturelles contre lesquelles nous ne pouvons rien. Pour l'ensemble du Monde, la facture atteindrait un panier de 34 000 milliards de dollars et d'euros dit-on.**

**C'est manifestement la mauvaise manière de s'attaquer au problème du réchauffement climatique. Si l'on en juge par ce qui se passe aux États Unis, le fracking obtient de bien meilleurs résultats et ne coûte rien au contribuable.**

En guise de conclusion, nous pensons que le Monde devrait se pencher avant tout sur le problème de la variation du niveau des mers dont la montée des eaux est inéluctable, quoique faible (de 1 à 1,5 mm/an, selon le site <http://www.climate4you.com/> du climatologue Ole Humlum, voir onglet "oceans", puis sélectionner "sea level from tide-gauges"). Tous les bassins sédimentaires ont été créés par des transgressions marines qui se sont produites à diverses époques des temps géologiques. En France, c'est le cas du Bassin Aquitain, du Bassin de Paris et du Sillon Rhodanien qui risquent d'être à nouveau submergés au cours du prochain millénaire. Il ne sert à rien de vouloir protéger les zones côtières des invasions marines en construisant des digues et des barrages comme se prépare à le faire l'Etat de New York au prix d'un investissement de 15 milliards de dollars. Il vaut mieux prévoir la construction en zones hautes d'aéroports, d'hôpitaux, de centres de secours, d'universités, de bâtiments gouvernementaux et administratifs, de villes nouvelles... etc. **dans les prochains millénaires** et, à défaut, prévoir la relocation des populations vivant en zones submersibles **bien que nous pensions que cela ne soit pas nécessaire.**

Ce sont les sujets qui devraient être abordés lors de la COP 21 mais qui ne le seront peut-être pas et devant la complexité des problèmes qui vont se présenter à lui, je crains que notre Président ne sache plus sur quel pied danser FIG.4 ci-dessous.



*FIG.4 Le Président Hollande passant les troupes en revue en Nouvelle Calédonie*

A noter que la COP 22 se tiendra au Maroc, à Rabat, en 2016. Pour la petite histoire, si la COP 21 se tient à Paris c'est parce qu'à l'issue de la COP 20, à Lima en 2014, quand il s'est agi de trouver un pays hôte pour accueillir la COP 21 aucun candidat ne s'est prononcé jusqu'à ce que Nicolas Hulot pousse François Hollande à lever la main et cette « bravitude » risque de nous coûter bien cher.

Gérard Medaisko  
Géologue-Conseil  
+33 (0) 6 07 73 02 85  
e-mail : gerardmedaisko@aol.com  
Blog : legeoloblog.wordpress.com

21.09.2015

*Je tiens particulièrement à remercier Madame Marija BIAIS, Messieurs Jean-Pierre BARDINET, Jean-Claude REMONDET et Camille VEYRES qui ont bien voulu accepter de relire mon texte et d'y apporter corrections et ajouts qui l'ont enrichi.*